

EN-
SA

ÉCOLE
NATIONALE
SUPÉRIEURE
D'ART DE
BOURGES



TAXE

D'APPRENTISSAGE

2021

UNE ÉCOLE DE GRANDE
RENOMMÉE

Sous la tutelle du ministère de la Culture, l'École nationale supérieure d'art (Ensa) de Bourges propose une formation généraliste en art et délivre deux diplômes d'État : le Diplôme National d'Art (DNA) option *art* qui confère le grade de licence et le Diplôme National Supérieur d'Expression Plastique (DNSEP) option *art*, le grade de master. L'École dispense également un Diplôme Supérieur de Recherche en Art (DSRA) pour sa formation de 3^e cycle. L'Ensa de Bourges est une des écoles d'art les plus reconnues en France dans le domaine de la formation en art.

Installée dans un ancien édifice du XVII^e siècle (inscrit à l'inventaire général du patrimoine culturel de France), dans le cœur historique de la ville de Bourges, l'école bénéficie de sa proximité avec les établissements culturels et patrimoniaux, offrant ainsi à ses étudiants un cadre favorable à l'apprentissage et au développement de leur pratique artistique. Disposant de 7000 mètres carrés utilisables, l'Ensa est l'une des écoles supérieures d'art les mieux dotées en matière d'espace de travail. Les ateliers collectifs des étudiants, répartis sur 5 plateaux, permettent un développement de toutes les pratiques, y compris des pratiques de volume à grande échelle ou les tournages de films dans son studio professionnel (La Chapelle).

Une approche pluridisciplinaire

L'école offre un enseignement de qualité et ouvert, comme en témoignent ses différentes disciplines : histoire de l'art, dessin, peinture, photographie, sculpture/volume, cinéma/vidéo, arts sonores, édition/gravure, pratiques de l'écrit, céramique, performance, multimédia. Cette large offre permet aux étudiants de développer, nourrir et approfondir une pratique personnelle engagée dans la création contemporaine. De plus, depuis 2015, l'école mène une action pédagogique qui affirme la transversalité des disciplines pour croiser les différentes compétences et savoir-faire. Cette ouverture se conjugue avec l'approfondissement d'une pratique au fur et à mesure du parcours d'étude.

Un haut niveau de compétences de l'équipe pédagogique et administrative

L'équipe enseignante est composée d'une trentaine de professeurs expérimentés. Leur implication dans les milieux artistiques et de la recherche est reconnue et permet de conserver un lien permanent avec les institutions culturelles, les milieux de l'enseignement ou les réseaux professionnels de l'art et de la recherche. De nombreux intervenants extérieurs issus des milieux artistiques, culturels ou scientifiques viennent compléter cette offre pédagogique à l'occasion de workshops (ateliers de travail thématiques), conférences, rencontres, séminaires, ateliers de recherche et de création (ARC). À l'Ensa Bourges, l'action culturelle de l'école fait partie intégrante de l'enseignement proposé, comme le révèlent les activités de la galerie d'art de l'Ensa, La Box. Elle est un des principaux outils pédagogiques de l'Ensa et un lieu de diffusion reconnu dans les réseaux professionnels. L'équipe administrative et technique est composée d'agents expérimentés, ayant un très bon niveau de qualification. Un certain nombre d'agents sont issus de la filière *art* et possèdent, de fait, une très bonne connaissance du milieu de l'enseignement artistique supérieur.

Des diplômes reconnus allant de la licence au 3e cycle

L'école délivre deux diplômes : le DNA de grade licence et le DNSEP de grade master, attribués respectivement à la fin de la 3e et de la 5e année. L'école propose également, au sein de sa structure, un 3e cycle lors duquel les étudiants-chercheurs peuvent mener un travail de recherche sur 3 ans et obtenir, à terme, un DSRA. Des parcours plus individuels de 3e cycle sont également possibles en partenariat avec des universités.

Des formations post-diplômes

Les jeunes artistes engagés dans une pratique musicale/sonore peuvent s'orienter vers le post-diplôme *arts et créations sonores*. De plus, l'école dispose d'un Centre d'étude au partenariat et à l'intervention artistiques (Cépia) qui accueille des artistes plasticiens souhaitant enrichir leur pratique auprès de publics spécifiques. Il n'existe que deux structures de ce type en France : le Cépia de l'Ensa Bourges et le Centre de formation des plasticiens intervenants (CFPI) de la Haute École des Arts du Rhin à Strasbourg.

La Box : galerie d'art contemporain de l'Ensa

En complémentarité à la formation initiale et continue, la galerie d'art développe des activités connexes venant enrichir le parcours des étudiants. Chaque année, elle produit une dizaine d'expositions d'artistes français ou étrangers. Elle confie une partie de sa programmation à de jeunes commissaires et accueille quatre artistes en résidence. Les étudiants bénéficient de la présence de ces professionnels et artistes, pour des mises en œuvre d'expositions ou de workshops. Bien qu'étant un véritable outil pédagogique de l'école, La Box est également un espace ouvert au grand public et reconnu dans les réseaux professionnels des galeries d'art contemporain.

Une école intégrée aux réseaux locaux et nationaux

L'école participe au réseau de l'ANDÉA, est membre de la Conférence des écoles nationales d'art (CÉNA) ainsi que du réseau des écoles d'art Grand Ouest. Elle est également membre de l'association *devenir.art* et de l'AAAR qui regroupe des acteurs des arts visuels en Région Centre Val-de-Loire. Enfin, à l'échelle locale, elle fait partie intégrante de la plateforme d'art contemporain de Bourges, avec l'association l'Antre Peaux. Pour ses projets, l'école collabore régulièrement avec des partenaires culturels, associatifs, éducatifs, locaux, nationaux et internationaux, publics et privés. Des partenariats pédagogiques privilégiés existent avec les deux classes préparatoires artistiques régionales, celle de l'École municipale des Beaux-Arts de Châteauroux (EMBAC) et celle du lycée Alain-Fournier de Bourges (CPES-CAAP).

Et très dynamique dans ses échanges internationaux

L'école favorise les départs individuels des étudiants, et singulièrement des étudiants en M1, en proposant un large choix de destinations internationales avec l'objectif de répondre au mieux aux projets artistiques, de recherche et d'orientation des étudiants. Chaque année, l'ensemble des étudiants de première année de master réalise un séjour international et l'école accueille plus d'une vingtaine d'étudiants étrangers. À partir des enseignements, un réseau d'établissements partenaires se développe, permettant des échanges entre étudiants et enseignants.

Une école conviviale et accessible

Regroupant près de 200 étudiants, jeunes artistes, artistes-chercheurs, enseignants et personnel administratif et technique, l'Ensa est un lieu privilégié de collégialité permettant un suivi au plus proche des étudiants et facilitant l'ouverture et la transversalité. La taille moyenne de la ville de Bourges renforce ce sentiment de proximité, qui est absent des grandes métropoles. Les étudiants bénéficient d'une qualité de vie et de services de proximité (commerce, logement) peu onéreux... des particularités propices à l'autonomie et à l'épanouissement. De plus, un écosystème culturel riche permet aux étudiants d'assister ou de participer à des événements artistiques de qualité organisés par les partenaires de l'école tels que les acteurs culturels de la Friche l'Antre-Peaux à Bourges, mais aussi avec d'autres structures du territoire : la scène nationale Maison de la Culture de Bourges (MCB), Association *Les Mille Univers*, Le Conservatoire à rayonnement départemental de musique et de danse, la Médiathèque de Bourges et l'ensemble des associations culturelles. La relation avec les autres établissements d'enseignements supérieurs (INSA, IUT) et l'implication dans la vie étudiante sont également encouragées et facilitées.

L'insertion dans la vie professionnelle

L'école veille au suivi professionnel des étudiants depuis leur arrivée à l'école jusqu'à leur entrée dans la vie professionnelle. L'école forme à divers métiers de l'art et de la culture et permet à chacun de faire un parcours professionnel singulier. Elle soutient et accompagne les projets des jeunes artistes et diplômés, l'occasion pour les étudiants de construire, à une échelle professionnelle, des projets de diffusion (expositions, événements, interventions), de production (projet collaboratif avec une structure culturelle, une entreprise) ou d'intervention (mise en place d'ateliers, de projets participatifs). Les stages et séjours internationaux, ainsi que le contact permanent avec les artistes et théoriciens du corps professoral, participent également de cette proximité avec le monde professionnel.

Quels projets soutenir avec la taxe 2021 ?

Grâce à vos financements, l'école pourra soutenir la participation de nos étudiants à l'événement **FELICITÀ 2021, FELICITÀ GOODBYE HORSES** de février à juin 2021. En effet, l'Ensa Bourges est invitée par les Beaux-Arts de Paris à participer à cet événement d'audience internationale.

Incluant plusieurs structures, les Beaux-Arts de Paris, l'Ensa Bourges et le Centre culturel Lizières, cette manifestation à laquelle participeront 13 jeunes artistes, diplômés de l'Ensa en 2019 et 2020, se décline en plusieurs formats de types présentiel et virtuel : une exposition, une installation filmique, des rencontres virtuelles, des résidences en présentiel, des workshops, une installation filmique et une exposition au mois de juin.

Cette exposition, de renommée internationale, permettra à la fois :

- de promouvoir un établissement culturel régional et de valoriser un établissement d'enseignement artistique supérieur
- de faire connaître nos jeunes artistes et d'accélérer leur début de carrière dans un environnement professionnel exigeant
- de constituer une documentation prestigieuse (catalogue édité par les Beaux-Arts de Paris) à destination de nos étudiants, jeunes artistes et partenaires professionnels.

LA TAXE D'APPRENTISSAGE EN ÉTAPES

Qui est assujetti ?

La taxe d'apprentissage est un impôt dû par toute entreprise. Elle est égale à 0,68 % de la masse salariale de l'entreprise. Les nouvelles dispositions divisent en deux parts le produit de la taxe d'apprentissage :

- 87% financent les formations par apprentissage,
- 13% financent les formations technologiques et professionnelles initiales, hors apprentissage ; c'est la part « hors quota » ou « barème », que l'entreprise peut verser aux établissements de son choix.

L'École nationale supérieure d'art de Bourges, qui assure des formations bac+3, bac+5, est habilitée à bénéficier de la taxe d'apprentissage au titre de la part « hors-quota ».

Comment procéder ?

Chaque entreprise choisit librement les établissements auxquels elle souhaite verser cette part hors-quota de la taxe d'apprentissage et leur adresse directement son versement.

Votre décision de paiement

Pour permettre à l'École nationale supérieure d'art de Bourges de percevoir tout ou partie des 13% que votre entreprise doit acquitter, il convient d'adresser votre versement à l'École nationale supérieure d'art de Bourges avant le 31 mai 2021, en précisant :

- la dénomination complète de notre établissement " École nationale supérieure d'art de Bourges "
- notre numéro d'affiliation, n° SIRET: 180 092 389 00014.

Ce règlement doit être accompagné de notre bordereau de versement. Il peut être effectué par chèque à l'ordre de l'**agent comptable de l'École nationale supérieure d'art de Bourges** ou par virement bancaire.

Nos coordonnées bancaires : **TPBOURGES FR76 1007 1180 0000 0010 0021 365 TRPUFRP1.**

Une attestation de paiement vous sera adressée dans les plus brefs délais.

Un véritable partenariat

Votre société intégrera ainsi un cercle d'entreprises soucieuses de participer au développement des talents de demain, source du rayonnement international de la France. Elle pourra bénéficier d'informations régulières concernant les activités de l'école, d'une relation privilégiée avec ses différents intervenants et la possibilité de s'associer à différents événements.

Contacts

Azelma de Grandmaison
Chargée de la communication
azelma.degrandmaison@ensa-bourges.fr

Philippe Daudenthun-Aupart
Agent comptable
philippe.daudenthun-aupart@ensa-bourges.fr

École nationale supérieure d'art de Bourges
7, rue Édouard-Branly
18000 Bourges

Les donateurs engagés à nos côtés

ACT ENGINEERING - TOURS
AGENCE DE PUBLICITÉ CONCORDANCES
A3S
AXA
BERRY RESEAU
BRUNEAU
CHRISTINA HÔTEL
CONCEPT PARTENAIRE ENTREPRISES
FIRE AND SECURITY SERVICES
LA RÉGITHÈQUE
LE GUILLOTIN
MAISON LYOVEL
PATAPAIN
PIXEL INFORMATIQUE SERVICE - CHATEAUBRIANT
VISUGARDE
SARL MISSA
SEM TERRITORIA
SOCIÉTÉ BERRICHONNE DE TRAITEMENT DES EAUX
SBTE



ENSA
BOURGES